

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION D'URGENCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Le 16 mars 2023, 19 h – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Les conseillers Patrick Jean, Roger Guimond et Serge Pineault
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale-Greffière et
Linda Levesque Borris, Greffière adjointe

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2023-087

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Serge Pineault, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune.

Ouverture du huis clos

RÉSOLUTION 2023-088

Il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé du conseiller Serge Pineault, que la réunion d'urgence se poursuive à huis clos. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2023-089

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Roger Guimond, que le huis clos prenne fin. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

4. APPLICATION DE L'ARRÊTÉ SUR LE CODE DE DÉONTOLOGIE

RÉSOLUTION 2023-090

En vertu du paragraphe 19 de l'arrêté municipal no 03-2018 définissant le code de déontologie, il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé du conseiller Roger Guimond, qu'une lettre soit adressée au conseiller Alain Martel relativement aux infractions et non-respect de certains articles dans ledit arrêté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 2023-091

Il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé du conseiller Roger Guimond, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 20 h.

Suzanne Coulombe
Directrice générale-Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda Levesque Borris
Greffière adjointe